



LA LETTRE DE LA MAIRIE DE MARLIEUX N° 24

Mai 2020

Cette lettre est publiée dans des conditions vraiment exceptionnelles, qui tiennent à l'épidémie du corona virus, et à ses conséquences sur la vie municipale.

Elle est écrite au moment du déconfinement, avec ses risques pour nos habitants. Les masques distribués ce jour sont ceux fournis par la Région. La Mairie offrira également un masque par habitant mais la commande n'est pas encore arrivée...

Les élections du 15 mars ont reconduit le Maire sortant, Jean-Paul Grandjean, avec une équipe modifiée par la nécessité de la parité et l'entrée de 2 conseillers de la liste adverse. Mais la tenue d'un conseil municipal pour élire Maire et adjoints n'a pas été possible à ce jour et c'est l'ancienne équipe qui est encore « aux affaires », à vrai dire centrées sur la gestion de la crise.

Qu'il soit en tous les cas permis au nouveau Maire théoriquement désigné de profiter de ce courrier pour remercier très chaleureusement la majorité des marliozard(e)s qui ont voté pour lui et son équipe, concrétisant la réalisation des nombreux projets prévus dans le précédent mandat et la politique de préservation d'un environnement bien malmené.

Heureusement, à ce jour, notre population a été épargnée par le virus et même dans notre MARPA, les mesures prises précocement ont évité une catastrophe.

Le confinement a été globalement respecté. Les Marliozard(e)s ont su préserver au maximum l'activité des commerçants, mais artisans, restaurateurs et entreprises ont beaucoup souffert. Les associations ont vu leurs activités annulées et la salle des Fêtes a fermé ses portes.

La dernière décision, très difficile, a concerné l'école publique qui n'a pas ré ouvert ses portes, à l'exception de l'accueil des enfants de « prioritaires » : il est apparu très aléatoire, voire impossible de faire respecter les mesures du protocole sanitaire gouvernemental dans des locaux peu adaptés et parallèlement le Directeur Saïd Berrakam avait organisé un télé-enseignement efficace avec une équipe d'enseignants motivés, pendant la période de réclusion. Cet enseignement sera poursuivi et la décision d'ouverture reconsidérée au fur et à mesure de l'évolution sanitaire.

Dans l'état actuel, la tenue d'un conseil municipal pour nommer le Maire et les adjoints est envisagée fin mai. Heureusement, la précédente équipe, à l'initiative heureuse de notre secrétaire Valérie avait voté le budget pour l'année. Vous en trouverez un condensé plus loin et il vous est accessible en totalité en Mairie.

Les projets et études devraient pouvoir reprendre si le déconfinement se passe bien.

LA FUTURE EQUIPE MUNICIPALE

Jean-Paul GRANDJEAN	Colette DECHAIX	Pascal MANGUELIN
Chantal DESSERTINE	Joël FAGNI	Marianne PIROUX
Michel ALBERTI	Valérie CHAMBAUD	Pierre MILLET
Mireille AJOUX	Francis PESTELLE	Isabelle MICHAUD
Stéphane LAPALUD	Christine MOISSONNIER	Francis DUMONT
Suppléant(e)s : Eliane ROGNARD, André DESSERTINE		

BUDGET PRINCIPAL

Le budget Principal, qui a été soumis à l'approbation du Conseil Municipal du 24/02/2020 est un document de transition. Les crédits inscrits en dépenses sur ce document vont donc permettre de finaliser les opérations en voie d'achèvement et de réaliser les études nécessaires à l'élaboration d'un programme d'investissement qui sera élaboré par la nouvelle municipalité.

- **Budget de fonctionnement :**

Sans augmentation de la pression fiscale et en prenant en compte le montant attribué par l'Etat en compensation de la taxe d'habitation récemment supprimée, **le total prévisionnel des recettes inscrites au budget 2020 s'élève à 1 329 627,35€** compte tenu de 697 398,35€ de report de l'exercice précédent.

La politique de maîtrise des dépenses, engagée depuis plusieurs années par la municipalité, est réaffirmée pour l'exercice 2020 ce qui permet de dégager, à la section de fonctionnement, un **excédent de 562 927,35€ transféré en investissement** pour participer au financement des opérations envisagées.

- **Budget d'investissement :**

Le transfert de crédits de la section de fonctionnement ainsi que les différentes taxes et subventions estimées pour l'année 2020, représentent **un total de recettes de 800 455,61€**.

Après l'affectation d'une partie des moyens disponibles au financement du remboursement des emprunts pas encore soldés (77 000€), les ressources restantes vont permettre de terminer les opérations d'investissement engagées précédemment et de réaliser les études indispensables à l'élaboration du prochain programme d'aménagement du village.

BUDGET d'ASSAINISSEMENT

Hormis quelques opérations de réglage, **les travaux de la nouvelle station d'épuration sont maintenant achevés** et le nouvel équipement a été mis en fonction fin décembre 2019.

La première tranche d'intervention pour la mise en séparatif du réseau d'assainissement du village a également été réalisée (Rue de la Laiterie).

La nouvelle station d'épuration, utilisant des procédés plus efficaces et plus techniques pour le traitement des rejets conformément à la réglementation, nécessite une compétence spécifique pour son exploitation et le contrôle de ses performances. Très rapidement il est apparu nécessaire de confier cette mission à un exploitant compétent. Le coût de ce suivi et des interventions de l'entreprise sélectionnée représente une **charge supplémentaire pour le budget de fonctionnement de l'assainissement obligeant le conseil municipal à décider d'une augmentation de 0,48€ de la part assainissement sur le prix de l'eau potable**.

Pour le détail de ce budget nous vous invitons à aller sur le site de la commune dans la rubrique « mairie-publications ».

Espérant une résolution rapide de la crise sanitaire et vous conseillant encore la plus grande prudence.

Cordialement,

L'Equipe Municipale